



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

incapables majeurs

Question écrite n° 47973

## Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la réforme de l'actuel dispositif de protection juridique des majeurs. En effet, plusieurs associations tutélaires redoutent que des retards ne freinent l'adoption d'un nouveau dispositif pourtant attendu par de nombreuses familles. Par conséquent, il souhaiterait connaître précisément l'état d'avancement de cette réforme, ainsi que le calendrier de sa future mise en oeuvre.

## Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire que l'avant-projet de loi portant réforme globale de la protection des majeurs vulnérables élaboré conjointement par le ministère de la justice et le ministère de la famille est actuellement soumis à l'arbitrage du Premier ministre, notamment sur ses aspects budgétaires. Il fera l'objet d'une large consultation des professionnels et des associations au cours du premier semestre 2005.

## Données clés

**Auteur :** [M. Christian Estrosi](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 47973

**Rubrique :** Déchéances et incapacités

**Ministère interrogé :** justice

**Ministère attributaire :** justice

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 octobre 2004, page 7708

**Réponse publiée le :** 28 décembre 2004, page 10497